



L'Hebdo Volley du VB LA ROCHETTE

Numéro 2024/35

<http://www.vblarochette.com>

rejoignez-nous sur , sur

et sur YouTube

Saison 2024-2026, c'est l'heure de la reprise !!!

A partir du lundi 2 septembre, reprise des entrainements selon le tableau ci-dessous :

Catégorie	Cotisation	Entrainements (horaires et lieux, sous réserve de petites modifications en raison des flux d'effectifs à la rentrée). Les créneaux sont effectifs dès le 2 septembre.	
SENIORS <i>Né(e)s en 2003 ou avant</i>	200 €	NATIONALE 3 féminine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Mercredi 20h15-22h15 Tabourot Vendredi 20h15-22h15 Tabourot
		REGIONALE/ACC REG féminine	Lundi 20h15-22h15 Anquetil (REG) Jeudi 20h15-22h15 Tabourot (REG) Vendredi 19h00-21h00 Tabourot (ACC REG)
		ACC. REGIONALE masculine	Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Tabourot
M21 Filles <i>Nées en 2004, 2005 et 2006</i>	185 €	Pas de créneau spécifique, rejoindre les équipes séniors.	
M18 Filles <i>Nées en 2007, 2008 et 2009</i>	175 €	Compétition : Mardi 18h15-20h15 Anquetil + Jeudi 18h15-20h15 Tabourot Initiation/perfectionnement : Lundi 18h-20h Tabourot + Mercredi 18h-20h Tabourot	
M15 Filles <i>Nées en 2010 et 2011</i>	165 €	Compétition : Mardi 18h15-20h15 Anquetil + Jeudi 18h15-20h15 Tabourot Initiation/perfectionnement : Lundi 18h-20h Tabourot + Mercredi 18h-20h Tabourot	
M21 Garçons <i>Nés en 2004, 2005 et 2006</i>	185 €	Compétition : Pas de créneau spécifique, rejoindre les équipes séniors Initiation/perfectionnement : Mardi 18h15-20h Tabourot + Jeudi 18h15-20h Huard	
M18 Garçons <i>Nés en 2007, 2008 et 2009</i>	175 €	Compétition : Mardi 19h-21h Tabourot + Jeudi 19h-21h Huard Initiation/perfectionnement : Mardi 18h15-20h Tabourot + Jeudi 18h15-20h Huard	
M15 Garçons <i>Nés en 2010 et 2011</i>	165 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
M13 <i>Nés en 2012 et 2013</i>	160 €	Compétition : Mercredi 18h15-20h00 Tabourot + Vendredi 18h15-20h00 Tabourot Initiation/perfectionnement : Lundi 18h-20h Tabourot + Mercredi 16h30-18h Tabourot	
M11 <i>Né(e)s en 2014 et 2015</i>	150 €	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot Vendredi 17h00-18h30 Tabourot	
M9 <i>Né(e)s en 2016 et 2017</i>	140 €	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot	
M7 <i>Né(e)s en 2018 ou après</i>	130 €	Mercredi 16h30-17h45 Tabourot	
UFOLEP 1	140 €	Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
UFOLEP 2		Mardi 20h15-22h15 Anquetil + Jeudi 20h15-22h15 Huard	
UFOLEP 3		Mardi 20h15-22h15 Anquetil + Jeudi 20h15-22h15 Anquetil	
LOISIRS	120 €	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
VOLLEY SANTE (FIT VOLLEY)	120 €	Jeudi 19h00-20h45 Anquetil	



ADRESSE DES GYMNASES

Gymnase René TABOUROT,
Impasse des Pincevents,
77000 LA ROCHETTE

Gymnase René HUARD,
rue du stade, La Rochette Village,
77000 LA ROCHETTE

Gymnase Jacques ANQUETIL,
240 avenue Albert Camus,
77190 DAMMARIÉ-LES-LYS

Gymnase Germain GEISSLER,
avenue de la libération,
77000 VAUX-LE-PENIL

COORDONNEES DU PRESIDENT :
Serge BOUJU au 06 23 67 51 00

Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2024/2025

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Pensez-bien à présenter votre pass **avant le 31 décembre 2024**.

Plus d'informations :

Rendez-vous sur <https://pass.sports.gouv.fr/>



Nos partenaires privés :



L'Hebdo Volley du VB LA ROCHETTE est réalisé par l'association VB LA ROCHETTE - Maison des Associations - Impasse des Pincevents – 77000 LA ROCHETTE

Directeur de la publication : Serge BOUJU - Rédacteur en chef : Jean-Marie TRAN.

Information licences FFV saison 2024/2025

- Le certificat médical/surclassement a été remplacé par le **contrôle d'honorabilité, le contrôle antidopage et le suivi médical** sur le [formulaire de demande de licence](#). Désormais, le [certificat médical](#) devra être fourni à part.
- Le certificat médical **n'est pas obligatoire pour les mineurs**, à renseigner uniquement le [Questionnaire Santé](#) par le représentant légal. Si, l'une des réponses est positive, il faudra fournir un certificat médical de moins de 6 mois.
- Le certificat médical **est obligatoire pour les majeurs** pour les licences VB, outdoor, para santé, compet'lib, arbitre, éducateur sportif, soignant, et loisirs.

Validité du certificat médical :

« Le certificat médical mentionne l'absence de contre-indication à la pratique du **volley**, y compris en compétition, **datant de moins de 3 saisons**, sous réserve d'avoir renseigné un « Questionnaire de Santé FFvolley » et attestant que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, fournir un certificat médical de moins de 6 mois ».

Le besoin en surclassement **en fonction de la catégorie d'âge et du niveau de pratique** a été modifié.

Récapitulatif : [Catégories d'âge 2024/2025](#)

Les documents administratifs 2024/2025

Les documents FFV sont en ligne sur [notre site internet](#) :

- Formulaire de demande de licence
- Certificat médical fiche A - simple surclassement
- Questionnaire de santé
- Questionnaire Relatif à l'état de santé du sportif mineur
- Certificat médical pour licence Encadrement
- Certificat médical volley santé

Les documents sportifs 2023/2024

Les documents FFV sont en ligne sur [notre site internet](#) :

- Planning général des compétitions
- Planning général des compétitions régionales
- RPE Nationale 3